

Montréal, le 16 juillet 2015

Monsieur Pierre Arcand
Député de Mont-Royal
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Senvion Canada Inc.
1250, boul. René-Lévesque Ouest,
Bureau 3610
Montréal, Québec, H3B 4W8
Canada
quebec@senvion.com
www.senvion.com

Objet : Lettre ouverte concernant la nouvelle politique énergétique

Monsieur le Ministre,

En tant que fabricant d'envergure internationale, œuvrant dans l'éolien depuis plus de 25 ans et ayant installé plus de 5 000 éoliennes dans le monde, Senvion est conscient de l'importance que l'énergie joue et continuera à jouer dans l'économie mondiale pendant les décennies à venir. De plus, étant fermement implantée au Québec, avec son siège social nord-américain se situant à Montréal et presque 1000 MW installés dans la province, Senvion est convaincue de l'importance pour le Québec de se doter d'une politique énergétique forte afin de mettre en valeur sa filière éolienne établie et de poursuivre son expansion.

Il y a plusieurs décennies, le Québec a fait preuve de courage politique en posant les bases nécessaires afin de se doter d'une capacité hydro-électrique jusqu'à présent inégalée dans le monde. C'est à la lumière de cet héritage qu'avait été publiée la dernière politique énergétique, en 2005, visant la diversification des ressources, et notamment la création pour le Québec d'une filière éolienne.

1. La politique énergétique 2006-2015

La dernière politique énergétique 2006-2015 a permis d'importantes retombées aux niveaux économique, social et environnemental. En matière d'emploi, elle aura permis de créer environ 5000 emplois directs et indirects en majorité à Montréal et dans des régions fortement touchée

par le déclin des industries traditionnelles. À travers des investissements massifs, l'industrie a acquis un savoir-faire et une expertise à la fine pointe en développement de projets en terrains complexes et climat froid ainsi que conçu des technologies spécifiquement adaptées au climat nordique. De plus, en s'impliquant de manière substantielle, les communautés jouissent aujourd'hui d'importantes retombées pour leurs économie et emploi locaux. Finalement, la filière éolienne a généré des retombées économiques de 10 milliards de dollars de 2006 à 2015, sans compter les 3 milliards de dollars prévus pour les dépenses au cours de la période d'opération et de maintenance.

- Lors de cette dernière décennie, Senvion a grandement contribué au développement d'un savoir-faire local adapté aux conditions nordiques et exportable sur les marchés internationaux. Senvion est directement à l'origine de plus des deux tiers des emplois manufacturiers de l'industrie éolienne dans la région gaspésienne. Par ailleurs, Senvion s'est établie comme partenaire stratégique de l'institut de recherche du TechnoCentre éolien. À ce titre, nous avons contribué aux recherches en exploitation d'énergie éolienne en climat nordique notamment par notre plus récente innovation : le système antigivrage. L'aboutissement de la dernière politique énergétique pour Senvion est l'annonce d'une éolienne de 3 MW conçue spécifiquement pour un fonctionnement optimal dans les conditions québécoises. Cette technologie, fabriquée en grande partie en s'appuyant sur la chaîne d'approvisionnement locale, a permis à nos clients d'offrir un tarif très concurrentiel avoisinant 6,3 cents/kWh lors du dernier appel d'offres éolien.

2. La politique énergétique 2016-2025

2.1 Les retombées

Le fascicule « Les énergies renouvelables » publié par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et paru au début de 2015, précise quelques orientations générales :

« Les priorités du gouvernement du Québec sont l'économie, la création d'emplois et l'assainissement des finances publiques. Le gouvernement mise sur l'énergie pour soutenir la compétitivité des entreprises québécoises et favoriser le développement régional. »

- Fascicule Politique énergétique 2016-2025 – Les énergies renouvelables p.6

Selon Senvion, une politique énergétique qui soutient l'éolien permettrait des retombées importantes en matière d'économie, d'emplois et d'exportation. L'industrie éolienne peut être utilisée comme catalyseur pour des investissements industriels. Par exemple, elle peut accélérer et faciliter l'électrification des transports, ce qui réduirait ainsi les dépenses associées pour les Québécois et réduirait les importations de pétrole. En ce qui concerne les emplois, cette stratégie peut soutenir les 5000 emplois (experts) bien rémunérés créés lors des derniers appels d'offres éoliens. Une politique favorisant l'augmentation des investissements de l'industrie en recherche et développement accroîtra l'exportation du savoir-faire et des produits québécois. Ceci favorisera l'expansion des activités au pays et à l'international des développeurs québécois, améliorera la compétitivité des fournisseurs de composants sur des marchés cibles (ex. Nord-Est américain) et valorisera le savoir-faire permettant d'exporter la propriété intellectuelle québécoise.

2.2 Mesures suggérées

Pour en assurer le succès, la politique énergétique 2016-2025 doit tirer profit de ce qu'a bâti l'industrie en matière de chaîne d'approvisionnement (pales, tours, balisage lumineux), de compétence de développement de projets et d'innovation (savoir-faire en matière de climat froid et terrain complexe).

Nous estimons qu'il est indispensable que la prochaine politique énergétique prévoie le déploiement de nouveaux mégawatts d'énergie éolienne d'ici à la phase du rééquipement qui surviendra à compter de 2025. Un volume minimum et prévisible de 350 MW par année pour les prochains 10 ans permettrait ainsi de favoriser l'investissement au Québec et d'assurer la pérennité de l'industrie. Celle-ci sera donc encore en place au moment du renouvellement des parcs éoliens construits en 2004-2005.

Le Québec doit mettre encore plus d'emphasis sur ses forces : en particulier, les particularités de son territoire favorise le développement d'une expertise éolienne en climat froid et terrain complexe, très prisée sur les marchés internationaux. Ainsi il faut promouvoir la recherche et développement en conception de composants, en développement de projets et en opération d'éoliennes en climat froid et terrain complexe.

Afin de maximiser les retombées pour le Québec lors de nouveaux approvisionnements, nous suggérons que les gagnants soient sélectionnés en se basant sur une pondération qui prendrait en compte le prix bien sûr, mais également d'autres facteurs jugés pertinents tels que la masse salariale québécoise, les engagements en matière d'investissements en recherche et développement et en matière d'exportations.

Enfin, nous espérons qu'une politique de développement économique vienne encadrer le développement de la filière éolienne. Un tel développement organisé de pair avec la mise en service de nouveaux mégawatts assurera la maximisation des retombées économiques pour le Québec.

Nous vous prions donc, monsieur le Ministre, de considérer cette correspondance au moment de définir les orientations de votre prochaine politique énergétique.

Veillez agréer nos salutations distinguées,



Helmut Herold
PDG Amérique du Nord
Senvion Canada Inc.